

Titre du projet :

Les Scènes locales du risque
G. Decrop

Organisme pilote :

Futur Antérieur
Chemin du lavoir
69690 Bessenay

Organismes associés :

CERPE
22 rue Ornano
69001 Lyon

Financements obtenus

Pôle Grenoblois Risques Naturels

80 kF en 1995

Présentation résumée du rapport de recherche : Les scènes locales de risque

CERPE/Futur Antérieur

La recherche intitulée "Les scènes locales de risque" a débuté en 1995 et s'est terminée en juillet 1997, par la remise d'un rapport final dont nous joignons le sommaire en annexe. Elle a mobilisé une équipe de sociologues, Christine Doullens et Pierre Vidal-Naquet, du CERPE (association loi de 1901), Geneviève Decrop de Futur Antérieur (SARL), à laquelle s'est adjoint un doctorant en histoire, Denis Coeur. Le programme a reçu le soutien du **Pôle Grenoblois d'Etudes et de Recherche pour la Prévention des Risques Naturels**, du contrat de plan Etat-Région, au titre de deux programmes, risques naturels et génie urbain et environnement, et a fait l'objet également de financements en provenance d'EDF et de l'Institut National de la Sécurité Civile.

Les chercheurs avaient pour ambition de formaliser les diverses modalités de la négociation sociale des risques, que leurs travaux antérieurs, principalement en matière de risques naturels, avaient mise en évidence. Il était apparu en effet que les risques font l'objet, au niveau local, d'une multitude de négociations, ou plus exactement de transactions, qui contrastent singulièrement avec les procédures rationalisées élaborées au niveau central. Ils faisaient l'hypothèse qu'au travers de ces négociations se jouaient le processus délicat d'acceptation sociale des risques, mais en quelque sorte silencieusement, à "bas bruit", à l'écart de la rhétorique quelque peu inflationniste qui entourait la doctrine publique en matière de prévention.

Etait alors posé, comme point de départ de la recherche, la notion de "scènes locales de risque", en tant qu'une telle notion pouvait rendre compte de ces multiples interactions entre acteurs et de ces négociations, mais d'emblée comme une notion-problème, dans la mesure où rien de tel ne s'offrait au regard de l'observateur et où aucune instance clairement identifiée ne pouvait prétendre au statut de scène épuisant la problématique de traitement des risques.

L'objet était à construire et il l'a été dans un va et vient incessant entre les observations de terrain faites par les chercheurs et l'élaboration théorique. Les chercheurs ont en effet mené des investigations sur 5 terrains présentant des problématiques très différentes : le cas d'une avalanche dans la vallée de Chamonix (au Bourgeat), objet de discussions conflictuelles entre le RTM, la commune et une association de riverains ; celui de la prévention des inondations dans la vallée de l'Arve, à Magland, lors de la négociation d'un PPR ; l'"affaire" du glissement de Séchilienne, bel exemple d'une catastrophe virtuelle provoquant une crise sociale; la prévention des inondations du Drac et de l'Isère dans l'agglomération de Grenoble, dans le cadre des procédures routinisées établies par l'association départementale Drac-Isère ; et enfin, un risque industriel, la prévention du risque nucléaire à l'occasion de la distribution d'iode stable autour de la centrale de St Alban.

Au fil de la recherche, les aspects problématiques de la notion de scènes locales de risque se sont précisées, et celles-ci sont apparues comme des constructions précaires, aux contours et aux objets imprécis, du fait de fragilités constitutives, mais surtout parce qu'elle relève d'une problématique paradoxale qui tout à la fois mine leur existence et leur interdit de se dissoudre totalement.

La première fragilité vient de ce que l'objet supposé être à la source de la négociation, à savoir le risque, n'a pas d'existence en soi. Le risque et les scènes locales sont en fait dans des rapports complexes de détermination réciproque ou mieux de métabolisation réciproque. Le risque ou les risques font advenir des scènes, lesquelles travaillent le risque, le transforment et inversement. Et ceci dans une logique itérative. Ces scènes n'ont donc aucune stabilité.

S'effrite alors le schéma idéal qui consiste dans un premier temps à définir l'aléa puis dans un second temps à débattre entre acteurs concernés les mesures qui doivent être prises pour le réduire et répartir les coûts de la protection. En fait, le nombre, la qualité, le statut des acteurs qui s'impliquent ou se désimpliquent dessinent les limites de la scène et par voie de conséquence le contour des risques censés être traités. La fragilité des scènes de risques procède aussi de la faible légitimité des acteurs en présence et de l'incertitude qui plane sur ce qu'ils représentent exactement.

Mais ce qui fait des scènes de risques des instances constitutivement fragiles, c'est le caractère irréductiblement paradoxal de leur objet. Le risque est ce qui excède tous les dispositifs de traitement, ce qui déborde en permanence les mesures pour le traiter. Le risque est toujours "résiduel" et en tant que tel fuyant indéfiniment sur l'horizon de la prévention, laquelle est toujours condamnée à le rattraper sans jamais pouvoir l'atteindre. Cependant, un tel écart ne peut s'énoncer en toute clarté. Ainsi, s'il y a aujourd'hui consensus sur une proposition telle que "le risque nul n'existe pas", il est impossible d'énoncer clairement ses implications, à savoir que l'on renonce à protéger tous les citoyens, et que certaines catégories de population sont exclues des dispositifs de prévention, donc des victimes potentielles.

Cependant la notion de "scène locale de risque" ne peut être évacuée. En dépit de leur fragilité et de leur opacité, ces scènes traitent des menaces diffuses, en les cristallisant dans des formes, dans des objets, qui peuvent être de natures variées : un ouvrage technique, une procédure administrative, une modélisation d'expert etc... Ces objets peuvent être plus ou moins robustes. Dans certains cas, ils ont le pouvoir de traiter la menace dans des formes sociales acceptées et durables ; dans d'autres, ils sont impuissants à contenir toutes les potentialités menaçantes, la gestion de la situation échappe alors aux acteurs en fonction, éventuellement jusqu'à la crise ouverte. Mais quelque soit le type de scène et le type d'objet traité, il reste un point commun à toutes les situations : l'impossibilité de la clôture, de la décision définitive. La problématique du risque "travaille" en permanence la société dans une dynamique chaotique, mais ouverte.

Au travers de ce travail, se joue peut-être alors de nouvelles modalités de mise en oeuvre de la démocratie, une démocratie ouverte, non cloturée par l'horizon d'un projet, faisant le deuil du téléologique, mais fondée sur l'évitement de la menace, la gestion de l'incertain ; une démocratie de l'ajustement, du "ménagement", de la prudence et de la précaution.

Sommaire du rapport Les scènes locales de risque (235 pages)

Introduction

I. L'IMPOSSIBLE SUSTANTIALISATION DU RISQUE

1. Une défense réactive
2. La logique de l'ouvrage
3. L'affichage du risque comme politique publique

II. LAMETAMORPHOSE DES SCENES LOCALES DE RISQUE

1. Entre le routinier et l'incertain
2. Les moments de la négociation
 - 2.1. La focalisation
 - 2.2. La mobilisation
 - 2.3. La cristallisation

III. LES MISES EN SCENE D'UN RISQUE MAJEUR : LE GLISSEMENT DE SÉCHILIENNE

1. Un risque incroyable
 - 1.1. La culture locale du risque
 - 1.2. Le dire d'expert et l'éclatement du cadre cognitif

2. La crise, actualisation du risque majeur
 - 2.1. L'annonce du risque et son élaboration scientifique
 - 2.2. Le traitement social et politique du risque ou comment inscrire une catastrophe naturelle dans le territoire
 - 2.3. Le glissement de Séchilienne, emblème nationale du risque majeur

3. Une tentative de dénouement de la crise
 - 3.1. Une nouvelle articulation du savoir et de l'action
 - 3.2. La construction du raisonnable
 - 3.3. L'élaboration du projet ou la recherche de solidarités

4. L'installation dans la crise
 - 4.1. L'expropriation, point de départ d'une nouvelle focalisation
 - 4.2. L'enquête publique, préalable à la DUP d'expropriation
 - 4.3. La scène de l'expertise destabilisée
 - 4.4. La gestion politique du risque, au plan local et national

IV. LE QUOTIDIEN DES SCÈNES ORDINAIRES

1. La scène tranquille du Bourgeat

- 1.1. Une crise sous contrôle
- 1.2. L'avalanche et son souffle
- 1.3. Une scène vraiment locale
- 1.4. Des référentiels peu communs
- 1.5. L'effet de souffle est-il un risque ?

2. Magland : une négociation à bas bruit

- 2.1. un événement administratif
- 2.2. La double scène locale du risque
- 2.3. Des positions ambivalentes
- 2.4. Acteurs non convoqués
- 2.5 Les voies du compromis

3. Drac-Isère : Une scène routinière

- 3.1. Le poids de l'héritage
- 3.2. La redistribution du risque
- 3.3. Les effets de lissage
- 3.4. Premières mobilisations

4. la scène nucléaire : une fragile réduction du risque

- 4.1. La CLI de Saint-Alban : une introuvable scène de
risque
- 4.2. La centrale nucléaire en interaction avec la société
locale
- 4.3. L'opération iode autour de la centrale

CONCLUSION

Annexe

Maîtriser les inondations dans la plaine de Grenoble (1670-1930) une affaire d'Etat ? (Denis Coeur)